

tion à l'analyse des différentes structures dans lesquelles se rencontre *quod* complétif, mais il a aussi étudié ses relations avec le relatif *quod* et les rapports entre *quod* complétif et *quod* circonstanciel causal. L'essentiel de l'étude prend appui sur des textes qui s'échelonnent de Plaute à Tacite, mais pour le *quod* complétif G.S. a ouvert de larges perspectives sur le latin tardif et préroman. C'est ainsi, par exemple, que la concurrence entre la complétive en *quod* et l'A.c.I. après verbes *sciendi* et *dicendi* est étudiée depuis ses origines jusqu'à l'époque où la complétive conjonctive devient prédominante. On notera également l'intérêt du développement consacré à *quia* causal et à *quia* complétif.

Chacune des études comporte une bibliographie fournie. Un index des exemples cités et un index des notions facilitent la consultation de cet ouvrage d'une grande richesse, qui intéressera non seulement les latinistes, mais également les romanistes et les spécialistes de linguistique générale.

Claude Moussy.

La Composition et la Préverbation en latin. Textes réunis par Claude Moussy (*Lingua Latina*, 8. Recherches linguistiques du Centre Alfred Ernout) : Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, 2005, 362 pages.

L'ouvrage rassemble vingt contributions de chercheurs français et étrangers qu'un colloque, organisé par le Centre Alfred Ernout, avait réunis autour du thème de « la composition et la préverbation en latin ». Il est intéressant de constater que l'ouvrage présente deux parties distinguant nettement deux procédés essentiels à la création lexicale. En effet, comme le souligne du reste B. GARCÍA-HERNÁNDEZ (p. 229), cette distinction n'est pas si fréquente, puisque la préverbation a souvent été considérée comme une sorte de composition ; or, les différents textes en présence s'efforcent de développer les caractéristiques propres à chacun des deux phénomènes.

Il ne s'agit pas ici de faire un compte rendu détaillé de chaque contribution, mais de mettre en évidence la richesse des thèmes abordés dans ce livre. Un des intérêts majeurs de ce recueil est qu'il souligne, grâce à des regroupements thématiques, la diversité des domaines d'étude concernés par la composition et la préverbation : les différents articles abordent ainsi des questions de typologie, de sémantique, de morphologie et de syntaxe, les deux dernières étant le plus souvent étroitement liées.

Ce sont plusieurs articles généraux sur la composition et la préverbation qui ouvrent logiquement chacune des deux parties de l'ouvrage. Aussi d'emblée le lecteur est-il en mesure de connaître les différents types de composés représentés dans les langues indo-européennes anciennes, grâce au texte inaugural de F. BADER (p. 11 sq.). Et il s'avère rapidement que, confrontée aux faits indo-européens, la langue latine se distingue, puisqu'elle possède moins de types de composés et, au sein d'une même catégorie, moins de représentants (cf. F. BADER ; M. FRUYT). On remarquera à ce propos la concurrence entre la composition héritée des types indo-européens et l'agglutination (cf., par exemple, Cl. BRUNET, p. 197 sq.), la deuxième ayant favorisé, de façon notable en latin, la création de composés prépositionnels (*postliminium* ; *proconsul*. Cf. M. FRUYT, p. 33). Pour la préverbation, on peut également noter des phénomènes caractéristiques comme celui de l'incorporation de la préposition par le verbe (*transeo flumen* : la transitivité de *eo* est due à la présence de l'ancienne préposition *trans* dans le préverbe. Cf. R. ONIGA, p. 216) ; ou encore celui de la lexicalisation, par laquelle un préverbe n'est plus visible

syntactiquement : on a ainsi *accurrere ad aliquem*, au lieu d'un **accurrere aliquem* (cf. R. ONIGA, p. 220). Les auteurs des articles généraux ont eu certes à cœur de s'interroger sur la spécificité du latin, mais aussi de remettre parfois en question certains préjugés en montrant, par exemple, que la composition est un procédé de création lexicale, non pas exclusivement dans la langue littéraire et savante, mais aussi dans le latin populaire (cf. le *burdubasta*, « âne bâti », de Pétrone, cité par F. BIVILLE, p. 62).

Plus nombreux sont les développements précis sur l'un des deux phénomènes chez un auteur en particulier, sur les séries de mots constitués à partir du même premier membre, sur la polysémie de certains composés ou préverbes, ou encore sur celle d'un préverbe en particulier. Très souvent, ce deuxième type d'articles a, comme le premier, permis de dégager des conclusions plus générales sur le statut et le fonctionnement de la composition et de la préverbation en latin. Glanons ainsi quelques remarques, fort éclairantes, faites à propos du premier procédé : il s'avère être efficace pour la création poétique et la recherche stylistique (cf. L. NADJO, p. 97 sq.). Est également régulièrement relevée la difficulté de savoir si un composé est la somme des significations connues pour chacun de ses membres (cf. les articles de J-F. THOMAS, p. 135 sq. et de S. ROESCH, p. 157) : il est alors apparu que le lexème jouit souvent d'une certaine autonomie sémantique (par exemple, *prouverbium*, qui, comme le simple *uerbum*, a pu signifier « proverbe », sans que l'on puisse réellement expliquer ce sens par les différentes significations du préfixe *pro-*).

En ce qui concerne la préverbation, les auteurs ont opté le plus souvent pour une étude syntaxique et sémantique d'un préverbe particulier, en se fondant sur un *corpus* défini de lexèmes et d'auteurs. De cette façon, a été montrée l'importance de la distinction qu'il faut établir entre les valeurs propres à un préverbe et l'effet de sens donné à un verbe grâce à ce type particulier de préfixe, sans que celui-ci ne prenne une autre valeur (cf. Cl. MOUSSY et son étude de *com-*, p. 243 sq., préverbe qui fait également l'objet d'une contribution de F. GADE, p. 263 sq.). En outre, et surtout, la préverbation a donné lieu à de nombreuses hypothèses éclairantes sur les valeurs et emplois de certains préverbes : la valeur d'aboutissement de *com-* qui permet de distinguer une valeur terminative et une valeur ingressive des préverbes (cf. Cl. MOUSSY, p. 251) ; l'emploi de *per-* pour exprimer un procès de degré supérieur à celui qui est dénoté par la base (*suadeo*, « conseiller », en face de *persuadeo*, « persuader », cf. S. VAN LAER, p. 321 sq.). Enfin, la préverbation soulève des remarques d'ordre syntaxique et morphologique : on relève, par exemple, les questions d'une éventuelle timèse de *intro* (cf. J.-P. BRACHET, p. 309 sq.) ; d'une possible réduplication du préverbe par l'emploi d'une préposition et de l'incidence de la préverbation sur la valence du verbe concerné (cf. B. BORTOLUSSI, p. 277 sq. ; D. LONGRÉE, p. 293 sq.).

En résumé, cet ouvrage, dont la présentation est très soignée, se signale par la diversité des problématiques soulevées, par le mélange d'articles généraux et d'études plus précises de lexèmes : les uns comme les autres visent à clarifier les phénomènes de la préverbation et de la composition en latin, tout en apportant, le plus souvent, des conclusions nouvelles. Ce nouveau volume de la collection *Lingua Latina* s'inscrit heureusement dans une série déjà bien fournie.

Stéphane DOROTHÉE.